



## REGLEMENT INTERIEUR AIRE DE JEU DU FAMOSA

Ce règlement a été conçu, afin d'assurer la sécurité de vos enfants dans un environnement sain. L'Association Sans Détour se réserve le droit d'exclure toute personne ne le respectant pas.

**Conditions d'accès** Toute personne désirant entrer au Famosa doit s'acquitter de son droit d'entrée. Celui-ci permet d'accéder à l'ensemble des structures de jeux de façon illimitée le jour de sa visite. Toute sortie est définitive. Seuls les enfants accompagnés d'un adulte pourront être admis dans le parc. Tout enfant présent dans le parc doit être sous la responsabilité et la surveillance d'un adulte (plus de 18 ans). De même, aucun adulte non accompagné d'enfant de 0 à 12 ans ne sera autorisé à entrer dans le parc. Pour des raisons d'hygiène, l'accès aux jeux ne peut se faire qu'en chaussettes. Les enfants sont tenus de déposer leurs chaussures à l'accueil contre remise d'un ticket de consigne. Des chaussettes sont en vente à l'accueil. Les boissons et aliments d'origine extérieure sont interdits : dans l'enceinte du parc, un espace snack est mis à votre disposition, seuls les aliments pour bébé peuvent provenir de l'extérieur. Interdiction de fumer. Animaux Interdits.

**Utilisation des Structures** Les enfants présents au sein du jardin d'enfants sont sous l'entière responsabilité et surveillance des adultes accompagnateurs. L'Association Sans Détour décline toute responsabilité, en cas de dommage ou accident, en l'absence d'une surveillance appropriée. L'adulte accompagnateur est chargé d'informer l'enfant des diverses consignes de sécurité et de les lui faire respecter. Les structures de jeux sont exclusivement réservées aux enfants de 0 à 12 ans. L'âge et la capacité indiqués sur chaque structure de jeux doivent être respectés. Des espaces de jeux spécifiques sont réservés aux plus jeunes (0 à 3 ans). Dans le cas où un enfant se trouverait en difficulté à l'intérieur d'une structure, l'accompagnateur responsable devra prévenir l'équipe du Famosa pour intervention.

**Hygiène et Sécurité** Les parents peuvent accompagner les tout petits au sein du baby-parc à la condition de retirer leurs chaussures et de porter des chaussettes ou bas. Toute boisson ou nourriture est formellement interdite à l'intérieur des structures de jeux. Tous les objets pouvant représenter un risque de blessure (lunettes, bijoux, ceintures, écharpes et foulards, pinces à cheveux, ainsi que tous vêtements comportant des sangles, lacets, cordons, capuches, les couteaux et cutters) sont interdits à l'intérieur des structures de jeux. Toute dégradation faite aux jeux ou structures par un enfant ou adulte sera sous l'entière responsabilité de l'adulte accompagnant et pourra amener à des poursuites. Pour des raisons évidentes de sécurité il est strictement interdit de grimper sur les filets extérieurs des structures de jeux, de monter ou descendre les toboggans ou la piste de luge en sens inverse, de sortir les jeux mobiles de leurs espaces. L'Association Sans Détour décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration des objets laissés dans l'ensemble de l'établissement.

**Anniversaires** Lors d'un anniversaire, la présence en permanence d'un parent ou adulte responsable est obligatoire. L'Association Sans Détour rappelle que l'ensemble des enfants invités pour l'anniversaire sont sous la responsabilité de l'adulte accompagnant. Toute l'équipe du Famosa vous remercie de votre attention responsable et vous souhaite un très bon moment au sein de notre parc.

---

LE FAMOSA  
17 rue des Magasins Généraux  
76600 LE HAVRE  
Tél. 0 235 252 986

PLANETE JEUX  
« Siège administratif »  
45 bis rue d'Ignaul  
76310 Sainte Adresse  
Tél. 0 276 841 100

CHALET LES FARFADETS  
471 Chemin du Poncet  
74260 Les Gets  
Tél : 0 450 793 334